

Résumé rapport d'évaluation technologique de la réalisation de l'injection de graisse dans le sein HAS 2015

- ▶ La technique présente un taux de complications précoce faible (0 à 4 %) d'évolution favorable
- ▶ le taux de complications tardives (modifications radiologiques de type calcifications et cystostéatonecrose) est plus fréquente (6 à 40 %).
- ▶ L'interprétation des examens d'imagerie par des radiologues expérimentés en sénologie permet habituellement de différencier les calcifications dues à l'acte des calcifications malignes.
- ▶ L'acte doit être réalisé par un chirurgien formé à la technique, titulaire du DESC de chirurgie plastique esthétique et reconstructrice ou titulaire d'un DES de gynécologie obstétrique après formation à la technique.
- ▶ Aucune étude n'a retrouvé d'augmentation de risque de cancer du sein après injection de graisse. Néanmoins, l'injection de graisse n'en empêchera pas la survenue si celui-ci devait apparaître.
- ▶ En cas de correction de séquelles esthétiques d'un traitement conservateur du cancer du sein, un bilan radiologique préopératoire est indispensable les 6 mois qui précèdent l'intervention et devrait comprendre une mammographie, une échographie mammaire et axillaire ainsi qu'une IRM. Après 1 an, la patiente rejoint le bilan classique de suivi après traitement d'un cancer du sein.
- ▶ En cas de correction de séquelles esthétiques d'un traitement conservateur du cancer du sein, les contre-indications à l'autogreffe de tissu adipeux sont :
 - une absence de rémission locale, mise en évidence par un examen clinique et/ou un bilan préopératoire radiologique mammaire anormal (ACR 3, 4, 5 ou 6)
 - une maladie métastatique non contrôlée,
 - une résection de la tumeur *non in sano*,
 - **un délai de moins de 2 ans après complétion des traitements locaux,**
 - des traitements conservateurs incomplets, que ce soit sur le plan chirurgical, radiothérapeutique ou médical (notamment l'hormonothérapie).

Résumé rapport d'évaluation technologique de la réalisation de l'injection de graisse dans le sein HAS 2015

- ▶ Dans le cadre de la chirurgie reconstructrice après mastectomie totale, les contre-indications à l'autogreffe de tissu adipeux dans le sein sont :
 - une absence de rémission locale, mise en évidence par un examen clinique et/ou un bilan préopératoire radiologique mammaire anormal (ACR 3, 4, 5 ou 6)
 - une maladie métastatique non contrôlée,
 - un délai de moins de 2 ans après complétion des traitements locaux lorsqu'il existe un fort risque de récurrence locale du cancer du sein (ex : seins inflammatoires, carcinomes in situ de haut grade chez la femme jeune et sarcomes).

- ▶ Dans le cadre de la chirurgie reconstructrice après mastectomie totale, il n'y a pas de bilan préopératoire systématique car il existe déjà un bilan annuel de suivi d'une patiente traitée par mastectomie totale (mammographie du sein controlatéral, échographie pariétale et axillaire si nécessaire).